Image not found or type unknown

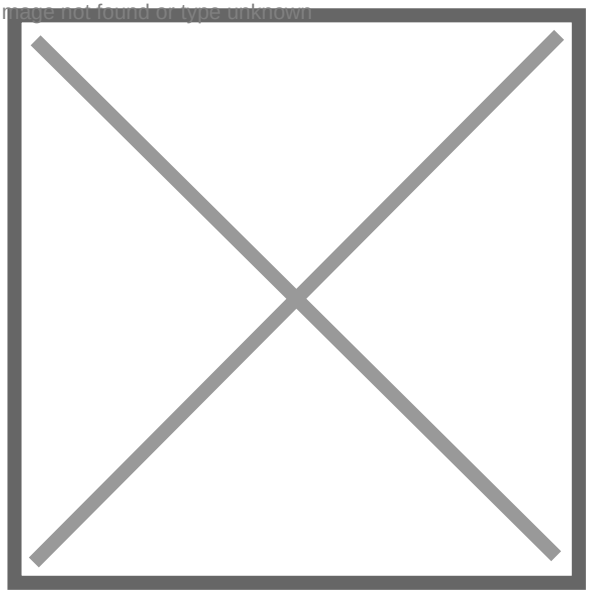

Commande d'un équipement salle de bain non honorée

Par **haas_stephane**, le **26/09/2009** à **18:36**

Bonjour,

J'ai passé commande d'une cabine de douche dans une grande enseigne de bricolage.
L'accompte a été versé dès la commande. Quelques jours après, je reçois un message de l'enseigne m'indiquant que je peux venir chercher ma commande. en me présentant au magasin, je règle la facture et reçois le bon pour retirer mon bien.
Au dépot, la personne m'indique qu'il n'y en a pas en stock, mais qu'ils vont en recommander, que je ne dois pas me faire de soucis.
Je rentre chez moi, et j'attends plusieurs semaines, sans recevoir de nouvelles.
Je retourne au magasin ce matin, et ils me disent qu'ils n'en ont pas, et qu'ils ont des soucis avec le fournisseur, et qu'ils ne pourront pas me fournir ma cabine de douche.
Entre mes deux visites, ils ont bien sur vendu le modèle d'exposition ... alors que la mienne est toujours en commande ...
Ils m'ont proposé d'autres douches, de prix inférieurs et ne disposant pas des mêmes équipements (radio et chromothérapie), et qui ne nous satisfont donc pas.
Ils m'ont bien sur proposé un remboursement, mais je ne trouve pas cela satisfaisant, non professionnel de leur part, et trop simple.

Quels sont mes droits? Que puis je exiger d'eux? Que devrais je faire?

Merci de vos conseils.

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés